

Bulletin d'histoire politique

Michel Bock et François Charbonneau (dir.), *Le siècle du Règlement 17 : Regards sur une crise scolaire et nationale*, Sudbury, Éditions Prises de parole, 2015, 460 p.

Robert J. Talbot



Volume 25, Number 2, Winter 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1038812ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1038812ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Talbot, R. J. (2017). Review of [Michel Bock et François Charbonneau (dir.), *Le siècle du Règlement 17 : Regards sur une crise scolaire et nationale*, Sudbury, Éditions Prises de parole, 2015, 460 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 25(2), 289–292. <https://doi.org/10.7202/1038812ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2017

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Michel Bock et François Charbonneau (dir.),
*Le siècle du Règlement 17: Regards sur une crise scolaire
et nationale*, Sudbury, Éditions Prises de parole,
2015, 460 p.

ROBERT J. TALBOT
*Département d'histoire
Université d'Ottawa*

Au mois de février, la première ministre de l'Ontario Kathleen Wynne a présenté les excuses officielles de sa province pour l'infâme Règlement 17. Promulgué en 1912, le règlement avait virtuellement banni l'usage du français comme langue d'instruction dans les écoles financées de fonds publics. En vigueur pendant quinze années, il est effectivement abandonné en 1927, après une lutte concertée. Cette période, connue comme la « Crise du Règlement 17 », aura mobilisé les Franco-ontariens comme jamais auparavant, et c'est pourquoi certains la considèrent comme un « moment fondateur » pour ce peuple. En fait, c'était un moment d'immense importance pour le pays tout entier, alors secoué par une série de crises scolaires mettant en jeu l'enseignement en français de ses minorités canadiennes-françaises. Dans la longue crise scolaire canadienne prenant place depuis les années 1870, l'épisode ontarien soulignait avec force le clivage séparant les différentes conceptions du Canada et de la dualité linguistique.

En vue du centenaire de la crise, le Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) a organisé un colloque sur cet événement de grande importance. Les communications présentées ont été colligées et publiées l'an dernier par l'historien Michel Bock et le politologue François Charbonneau de l'Université d'Ottawa. L'ouvrage consiste en 16 articles rédigés par 17 auteurs, regroupés en 5 parties : l'école franco-ontarienne et l'opinion anglo-canadienne ; les voies multiples de la résistance ; les échos politiques et constitutionnels ; les représentations du Règlement 17 dans la sphère littéraire et artistique ; la crise scolaire et la reconfiguration du champ intellectuel canadien-français.

L'importance de ce collectif provient surtout de sa contribution au développement d'une compréhension plus détaillée, plus nuancée, et plus lucide du Règlement 17 et de sa portée. Dans l'ensemble, les articles soulignent les multiples paradoxes que sous-tend la crise. Le Règlement 17 a à la fois servi à unir *et* à diviser la nation canadienne-française – les Québécois se sont ralliés avec une grande énergie à la cause de leurs cousins ontariens, mais, comme le démontrent Pierre Anctil et Michel Bock, la crise a également contribué à remettre en question la viabilité du nationalisme catholique pan canadien-français de l'époque. Les leaders canadiens-français ont invoqué, comme le soulignent François Charbonneau et Damien-Claude Bélanger, les principes idéologiques et juridiques britanniques pour défendre la minorité française contre une mesure qui contribuerait à solidifier l'impérialisme britannique. La crise a eu des effets assimilateurs dévastateurs chez la population franco-ontarienne, comme le démontre Jack Cécillion dans son étude du sud-ouest de l'Ontario. Mais la vitalité du peuple franco-ontarien, d'hier à aujourd'hui, peut se voir dans les stratégies de résistance diverses, telles celles étudiées par Geneviève Richer, Pierrick Labbé et Serge Dupuis, ainsi que dans les représentations artistiques et littéraires de la crise, comme le prouvent les textes de Lucie Hotte, d'Hélène Beauchamp et de Johanne Melançon.

Les articles sont bien écrits et, en général, soutenus par des recherches rigoureuses. Il y a très peu de coquilles et erreurs factuelles (nous ne pouvons en effet relever qu'une seule référence erronée, soit celle d'évoquer à tort novembre 1918 comme le mois de publication de *The Clash* par William Moore, plutôt que la date exacte de septembre 1918). Malgré la nature litigieuse du sujet, et la connexion personnelle qu'ont peut-être certains auteurs avec l'immense injustice historique qu'était le Règlement 17 envers les Franco-Ontariens, ils traitent leur sujet avec une sincère volonté de neutralité. Il y a, bien sûr, quelques exceptions ici et là où l'on emploie peut-être une « licence artistique » – par exemple, dans un passage on suggère qu'un politicien francophone qui citait la bonne volonté des anglophones manifestait un certain esprit « pathétique ».

Un des plus grands succès de cet ouvrage collectif est l'effort qu'ont fait les auteurs pour comprendre, nuancer et mettre en contexte les attitudes des Canadiens britanniques. Ils sont représentés ici comme plus que des simples méchants impérialistes génériques. Plusieurs auteurs admettent ou élaborent longuement sur le fait remarquable qu'une part importante de la population anglo-canadienne s'est opposée au Règlement 17. Les leaders franco-ontariens comme Napoléon Belcourt reconnaissaient que le pragmatisme et la diplomatie discrète étaient aussi importants que l'organisation des manifestations publiques. Et bien sûr! Les alliés anglophones ont apporté une contribution importante à l'éventuel retrait du néfaste règlement en 1927. Ceci soulève une autre question

intéressante. Si le Règlement 17 représentait en 1912 un tournant de l'identité canadienne-française, son abrogation en 1927 représentait-elle à son tour un tournant dans l'identité du Canada anglophone, évoluant vers une plus grande acceptation du fait français?

Tout en expliquant la position des plus modérés du Canada anglophone, l'œuvre met aussi en contexte l'appui de certains Canadiens britanniques en faveur du Règlement 17. On admet que plusieurs l'étaient pour des raisons plus complexes qu'une simple xénophobie (bien qu'il n'y ait pas eu de pénurie de cela!). Certains s'inspiraient d'un raisonnement qui était à la fois sincère et malavisé. On apprend, par exemple, que James Whitney, premier ministre de l'Ontario en 1912, croyait que le Règlement 17 était pédagogiquement logique – un « compromis » raisonnable qui servirait aux intérêts des jeunes Franco-Ontariens, qui nécessiteraient une bonne compréhension de l'anglais pour réussir dans l'économie moderne. D'autres Canadiens britanniques croyaient que la place du Canada au sein d'un empire en pleine compétition avec d'autres nécessitait une prédominance incontestable de l'anglais. Avec l'orthodoxie du darwinisme social à l'époque, on croyait que la diversité serait une faiblesse fatale pour la nation. Entre-temps, les Irlandais catholiques en faveur du Règlement 17 étaient souvent motivés par la volonté de préserver les écoles catholiques séparées financées par l'État. Ils avaient peur que le combat pour les droits linguistiques risque de mettre fin à la tolérance des Ontariens pour le système scolaire catholique. Bien sûr, cette contextualisation riche permet aux auteurs de mieux comprendre le Règlement 17, mais en aucun cas de le rendre moins préjudiciable pour ceux et celles qui l'ont vécu. Avec une remarquable lucidité, *Le siècle du Règlement 17* nous permet d'aborder la Crise d'une façon que peu d'autres auteurs avaient auparavant tentée.

Il est toujours possible d'améliorer un livre, quoique dans le cas présent, les modifications seraient modestes. Pour rendre ce collectif plus accessible aux personnes qui connaissent moins la Crise du Règlement 17, comme les étudiants de l'extérieur de l'Ontario, on aurait pu inclure un chapitre introductif donnant une explication de base chronologique de la crise. À la fin du livre, on peut d'ailleurs trouver une liste chronologique qui est très utile comme référence, mais qui ne donne pas beaucoup de contexte. Au risque de paraître exigeant, j'aurais aimé qu'on inclue un index aussi – chose très utile pour un collectif d'articles. L'œuvre aurait pu également bénéficier d'une discussion plus élaborée sur l'effet du Règlement 17 chez les autres minorités francophones, c'est-à-dire hors de l'Ontario et du Québec. Par exemple, comment ce débat national autour du Règlement a-t-il influencé la question des droits scolaires des Acadiens? Quelle était son influence sur le gouvernement fédéral après la guerre? On aurait pu également inclure un chapitre dédié à la question démographique (tout en admettant que quelques auteurs la mentionnent en passant).

Cela aurait contextualisé davantage la situation – le recensement de 1911, par exemple, a montré que les Canadiens français sont devenus l'élément le plus important de la population catholique en Ontario. Dans toutes les provinces à l'est du Manitoba, la croissance de la population française excédait celle de la population britannique, et certaines régions qui étaient historiquement britanniques comme l'est de l'Ontario, les Cantons de l'Est au Québec et le Nouveau-Brunswick se francisaient, ce qui a causé des inquiétudes sérieuses chez beaucoup d'impérialistes, alors que cette situation a réjoui les nationalistes ultramontains.

Tout cela pour dire que quand on aime quelque chose, on a le goût d'en avoir plus. Sans doute, *Le siècle du Règlement 17* sera indispensable pour ceux et celles qui s'intéressent à l'histoire de la francophonie canadienne, à celle de l'Ontario, et du Canada lui-même.